



APPEL À PROPOSITIONS

2025

**Séance de
questions-réponses**

APPEL À PROPOSITIONS

2025

Reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels

Je voudrais commencer par reconnaître les peuples autochtones de tous les territoires sur lesquels nous nous trouvons aujourd'hui. Bien que nous nous réunissions aujourd'hui sur une plateforme virtuelle, j'aimerais prendre un moment pour reconnaître l'importance des terres que chacun d'entre nous considère comme chez-soi. Nous le faisons pour réaffirmer notre engagement et notre responsabilité dans l'amélioration des relations entre les peuples et dans l'amélioration de notre propre compréhension des peuples autochtones locaux et de leurs cultures. D'un océan à l'autre, nous reconnaissons les territoires ancestraux et non cédés de tous les Inuits, Métis et membres des Premières nations qui vivent sur cette terre.



APPEL À PROPOSITIONS

2025

Ressources relatives à l'appel à propositions

- Guide de l'appel à propositions 2025
- Guide du programme - Pré-attribution
- Guide de l'utilisateur - Portail Adsigno
- Page Web Foire aux questions (FAQ)
- Pour plus d'assistance, adressez vos questions à : projects@ncc-cnc.ca

APPEL À PROPOSITIONS

2025

Questions fréquemment posées

Existe-t-il un modèle pour la préparation de ma demande hors plateforme?

Une fois que vous vous êtes inscrit sur le [portail Adsigno](#), cliquez sur la fenêtre relative aux lettres d'intention pour sélectionner le volet de financement approprié. Une fois que vous avez répondu aux questions d'admissibilité, l'onglet de la soumission de lettre d'intention comporte un « bouton de résumé de la lettre d'intention » qui générera un PDF pour vous. Celui-ci peut être utilisé comme modèle.

Si le PDF généré ne répond pas à vos besoins en matière d'accessibilité, veuillez écrire à projects@ncc-cnc.ca.

2024-1267 NCC Test Account



- Veuillez utiliser les onglets ci-dessous pour compléter les étapes de la soumission de votre candidature.
- Certaines données sont directement copiées des profils d'organisation et d'utilisateur et apparaîtront en lecture seule.
- Si les données affichées ne sont pas à jour, veuillez mettre à jour vos profils d'organisation et d'utilisateur avant de remettre votre candidature.
- Une fois que la demande (lettre d'intention ou proposition de projet) est soumise par le signataire autorisé à l'étape de soumission, elle ne peut plus être modifiée.
- Si vous souhaitez communiquer avec le personnel du CNC au sujet de votre demande, veuillez envoyer un courriel à projects@ncc-cnc.ca.

Résumé de la lettre d'intention

INFORMATIONS DE CONTACT

ADMISSIBILITÉ

PRÉSENTATION DE LA LETTRE D'INTENTION

Renseignements organisationnels

NCC Test Account
350 Victoria St
Toronto, ON, M5B 1W1
Phone:

Contact principal

NCC Test Account NCC Test Account
350 Victoria St
Toronto
Phone: 123-456-7890
Email: projects@ncc-cnc.ca



2025

APPEL À PROPOSITIONS

Questions fréquemment posées

Q : En tant que responsable de projet, puis-je soumettre plusieurs projets dans plusieurs volets?

Oui. Les demandeurs peuvent soumettre plusieurs projets en tant que responsable ou collaborateur dans différents volets. Les projets soumis doivent toutefois être indépendants les uns des autres et démontrer que les membres de l'équipe ont la capacité d'exécuter chaque projet s'ils sont tous retenus.

2025

APPEL À PROPOSITIONS

Questions fréquemment posées

Q : Le CNC acceptera-t-il des projets réalisés avec des collaborateurs internationaux?

Oui. Cependant, les fonds octroyés pour une utilisation internationale sont limités, et toute propriété intellectuelle résultant d'un projet doit appartenir à une entité canadienne.

APPEL À PROPOSITIONS

2025

Questions fréquemment posées

Les demandeurs doivent-ils obtenir l'autorisation de leur organisation?

- Les responsables de projet doivent avoir un signataire autorisé pour approuver la lettre d'intention et la proposition de projet et les soumettre.
- Le signataire autorisé est une personne qui a la responsabilité de présenter la demande au nom de l'organisation à laquelle le responsable du projet est affilié et qui a le pouvoir d'engager légalement l'organisation dans des décisions financières et contractuelles.
- Des instructions supplémentaires sur la manière d'inviter un signataire autorisé et comment ce dernier peut signer une demande sont disponibles dans le Guide de l'Utilisateur du Portail Adsigno.

APPEL À PROPOSITIONS

2025

Questions fréquemment posées

Les contributions en nature sont-elles considérées comme des contributions de contrepartie?

- Les contributions de contrepartie peuvent être soit monétaires (« en espèces » ou en coûts réels, y compris les salaires des employés) ou non monétaires (« en nature »).
 - En espèces – les fonds qui devraient être dépensés pour le projet s'ils n'étaient pas fournis par une autre source.
 - En nature – des biens ou des services équivalents à des contributions en espèces qui remplacent une dépense supplémentaire qui serait payée avec les fonds octroyés.
- Il est recommandé que les contributions de contrepartie soient composées à 50 % de contributions en espèces. La composition relative des fonds de contrepartie (en espèces ou en nature) fait partie des critères d'évaluation.

APPEL À PROPOSITIONS

2025

Questions fréquemment posées

Mon organisation doit-elle être membre en règle du CNC pour pouvoir soumettre une lettre d'intention?

- Non, l'organisation responsable (l'organisation à laquelle le responsable du projet est affilié) n'a pas besoin d'être membre du CNC au moment de la soumission de la lettre d'intention.
- Toutefois, si la lettre d'intention est sélectionnée pour passer à la phase 2 du processus de demande de financement, l'organisation responsable devra être membre en règle (c.-à-d. avoir payé sa cotisation de base) afin de pouvoir passer à la phase deux.



Merci!